NOUVELLES DES MARAIS

N°3 - JANVIER 2022

EDITO

Chers adhérents, votre Conseil d'Administration vous présente ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année, en vous souhaitant de la traverser en bonne santé et quelle soit riche en découvertes dans nos marais.

L'année 2021 aura été particulièrement active pour notre association, avec un programme d'animation toujours aussi varié, un travail de prospection naturaliste pour notre inventaire toujours aussi soutenu, des actions de préservation comme la pose et le suivi des nichoirs pour les rapaces, ainsi qu'une participation assidue aux réunions de travail et d'échanges avec les différents acteurs des marais. Après 16 années passées à sensibiliser et convaincre de la nécessité de porter une attention particulière à ce territoire, l'AMD fait aujourd'hui le constat que la perception des marais de la Dives a évolué très favorablement dans l'esprit du public. On ressent même parfois une certaine fierté de ses habitant à vivre au sein d'un territoire aux paysages et à la biodiversité remarquables, à s'approprier l'idée que nos marais mériteraient une meilleure prise en compte dans les politiques locales d'aménagement et de valorisation. Ainsi que certaines activités en font la démonstration, comme par exemple l'élevage, il est désormais possible d'intégrer certaines contraintes environnementales dans la gestion d'une exploitation et d'en faire une valeur ajoutée tant sur le plan économique qu'écologique.

Thierry PITREY

SOMMAIRE

- Bilan 2021 :
  animations, opération nichoirs rapaces
- Chroniques ornithologiques
- Inventaire naturaliste
- Projets 2022
- Infos pratiques
- Vie associative
- Prochains rendez-vous

BILAN DE L'ANNÉE 2021

L'association a compté **156 adhérents** en cette année 2021. Un léger rebond probablement dû à une envie de reprendre progressivement le cours normal de nos activités et de continuer à encourager les initiatives locales. Merci à tous pour votre soutien !

LES ANIMATIONS

Mise à part certaines conférences qui ont dû à nouveau être annulées, ce sont donc 9 animations mensuelles qui ont eu lieu et 4 animations à la demande pour des groupes locaux, pour un total de près de 300 participants. A noter tout particulièrement **la Journée annuelle des Marais de la Dives** en mai, consacrée cette fois au thème de l'hirondelle en partenariat avec la commune de Troarn-Bures. Mention également pour la **visite du GAEC « Le vent des marais »** à Brucourt en mars, élevage ovins et bovins en bio, qui a rencontré un franc succès et dont le contenu s'est avéré particulièrement intéressant et vivant grâce à l'accueil chaleureux de M. et Mme Mournaud. Un bel exemple d'harmonie entre la gestion des marais par pâturage et la préservation de la biodiversité.

Journée des marais à Troarn-Bures

GAEC le Vent des marais - Brucourt

OPERATION NICHOIRS POUR LES RAPACES

Nouvelles installations :
- 2 nichoirs pour chouette effraie, 1 nichoir pour chouette chevêche et 1 pour faucon crécerelle ont été construits et installés par Marc FOUCAULT et Denis AVONDES en février, en prolongement de repérages ou d'indications d'habitants des Marais de la Dives.

Visites annuelles :
- Basseneville (maison) : nichoir pour chouette effraie → 3 jeunes effraies
- Brocottes : 2 nichoirs pour chouette chevêche → Non occupés
- Brucourt : 1 nichoir pour chouette effraie → 1 chouette effraie femelle couve 4 œufs (2ème nichée)
- Cricqueville en Auge : nichoir pour chouette chevêche inoccupé. Nichoir pour chouette effraie → 4 jeunes déjà grandes. 4 jeunes faucons crécerelles envolés.
- Hotot en Auge : 2 nichoirs pour chouette effraie dans des granges, et un nichoir pour chouette chevêche → inoccupés.
- 1 nichoir pour chouette effraie sous le toit d'une remise → 3 jeunes effraies vues (certainement 2ème nichée).
- Janville : 3 jeunes effraies bien avancées.
- Merville-Franceville (habitation, grenier avec lucarne) → naissance et envol d'une jeune chouette effraie.
- Robehomme (marais) → A l'extérieur, naissance de 2 jeunes faucons crécerelles, confiés au Centre de sauvegarde de la Dame blanche. Dans un nichoir à l'intérieur, 4 jeunes effraies pas trop avancées.
- Saint Ouen du Mesnil Oger : 3 jeunes effraies bien grandes dans un bâtiment agricole.
- Saint Ouen du Mesnil Oger (nichoir-gîte sur le mur extérieur d'une grange) → nichée de pigeons.
- Troarn (église) : nichoir pour chouette effraie → 1 jeune effraie quasiment de taille adulte. Autres jeunes envolées.
- Varaville : dans un bâtiment, nichoir pour chouette effraie → occupé par des choucas des tours.
- Varaville : dans une autre grange, deux nichoirs installés → occupation par des chouettes chevêches et 4 jeunes chouettes effraies vues cette année.

Remarques :
6 nichoirs n'ont pu être visités au moment de ce bilan.
Visites effectuées au début du mois d'août, en fin d'après-midi, afin de limiter en temps le dérangement éventuel des adultes. Goulotte obstruée par un cube de bois pendant l'opération de courte durée.
Les nichoirs sont parfois occupés par des frelons européens, des pigeons ou des choucas des tours.

Ce qui fait un total de 48 nichoirs installés dans les marais à ce jour, dont :
- 6 faucons crécerelles
- 24 effraies des clochers
- 18 chevêches d'Athéna

CHRONIQUES ORNITHOLOGIQUES ETE/AUTOMNE/HIVER 2021

Les données ci-dessous sont issues des prospections effectuées par le groupe « Biodiversité » de l'AMD, coordonné par Marc Deflandre (auteurs : Denis Avondes, Sylvie Barbier, Daniel Bastard, Axel Blondel, Marc Deflandre, Stéphanie Dubus, Marc Foucault, Jean-François Lepetit, Fabrice Mortreux, Thierry Pitrey, Nicole Renault, Sophie Roughol, Quentin Trével). Ne sont notées ici que certaines observations à caractère exceptionnel.

Juillet
- le 2 : 3 Chevêches à Petiville ; le 10 : 1 Milan noir à Basseneville ; le 21 : 1 Circaète Jean Le Blanc immature à St Pierre du Jonquet ; le 23 : 3 Hérons bihoreau immatures ; le 30 : 1 Héron pourpré à Bavent.
Août
- le 4 : 1 cigogne noire à Victot-Ponfol ; le 7 : 1 Huppe fasciée à Bellevie-en-Auge ; 1 Faucon hobereau à Varaville ; le 11 août : une quarantaine de Bernaches du Canada à Bellevie-en-Auge ; le 14 : 1 Râle d'eau à Bavent ; Le 19 : 2 Hérons pourprés à Petiville ; le 22 : 1 Hibou moyen duc à Robehomme, 1 Huppe fasciée à St Ouen du Mesnil Auger ; le 29 : 1 Torcol fourmilier à Petiville.
Septembre
Le 4 : 1 Gobemouche noir à Petiville ; le 5 : 1 Panure à moustache nicheuse à Robehomme.
Octobre
Le 7 : 80 spatules blanches en migration à Saint-Samson ; le 30 : 1 Hibou des marais à Bures.
Novembre
Le 11 : arrivée des Grives litorne à Petiville ; le 16 : 650 Foulques macroules, 110 Fuligules milouins, quelques Fuligules morillons et 5 Grèbes huppés à la sablière du Grand trait (Biéville-Quétiéville) ; 1 Faucon pèlerin à la réserve de Saint-Samson.
Décembre
- le 19 : une Hirondelle rustique à Petiville ; 1 Ibis falcinelle et 1 Faucon pélerin à Saint-Samson ; 117 Cigognes blanches recensées en hivernage dans nos marais.
Janvier
- le 2 : 7 Busards St Martin et 6 Busards des roseaux au Ham (Hotot-en-Auge).

Bilan inventaire :
Bilan des recensements concernant les espèces marquantes sélectionnées pour la période de nidification :

- 100 couples possibles et probables de **vanneaux huppés**
- 140 couples de **cigognes blanches** avec une bonne productivité de 2,83 jeunes par nid (34 nids recensés sur 140 avec une production de 101 jeunes), soit un ratio de 2,97. Un résultat très satisfaisant par rapport au ratio national de 2,8 considéré comme bon ! (ponte moyenne de 4 œufs)
- Maintien voire progression des 8 noyaux de population de **Pies-grièches écorcheurs** : 200 à 230 couples estimés pour les marais de la Dives (450 couples estimés pour la Normandie)
- 9 couples d'**Echasses blanches** notés à partir du site Faune-France
- 15 individus notés de **Tariers des prés.**
- 1 observation de **Gorgebleue à miroir** !

Zoom sur le Héron garde-boeufs - *Bubulcus ibis (Linné, 1758)*

Comme tout le monde peut le constater, le Héron garde-boeufs, d'origine méditerranéenne, est actuellement en pleine expansion dans les marais de la Dives : de quelques dizaine d'individus il y a tout juste 5 ans, on en comptait plusieurs centaines en 2021, phénomène à souligner comparativement à d'autres espèces qui profitent aussi des hivers doux, mais dont la progression est plus lente.

Ce petit héron s'observe de près, permettant une détermination aisée. Entièrement blanc, il paraît trapu, bas sur pattes avec un cou large et court. La tête ronde aux joues gonflées et le menton bombé prolongé par un bec jaune court et épais.

L'espèce, très sociable, se regroupe le soir en dortoirs sur des arbres avec les autres hérons, notamment avec l'Aigrette garzette et la Grande aigrette. En France, le Héron garde-bœufs fréquente de préférence les régions d'étangs, les marais doux, plus rarement saumâtres, les vallées alluviales riches en pâturages et en troupeaux de bovins ou de chevaux.

Le Héron garde-bœufs consomme une grande variété de proies. Il chasse toutes espèces d'invertébrés et d'amphibiens dérangés par le bétail qui pâture. En hiver, il modifie son régime au profit des lombrics, des arachnides, des micro-mammifères ou encore des reptiles. Comme la plupart des oiseaux, une nouvelle espèce en somme bien utile pour la régulation de certains ravageurs !

Source « www.migraction.net »

INVENTAIRE FAUNE ET FLORE

A l'issue d'un travail porté durant 3 ans par le groupe biodiversité de l'AMD, en relation avec les autres associations expertes au niveau régional, l'inventaire naturaliste doit faire l'objet d'un nouveau bilan qui sera publié sous forme d'**une seconde plaquette en mai prochain**. Celle-ci fera apparaître le nombre de nouvelles espèces découvertes au cours de ces trois années de prospection. De 1731 espèces connues en 2019, **on devrait donc s'approcher des 1800 en 2021.**
Cette nouvelle plaquette sera destinée à promouvoir la biodiversité des marais de la Dives, de les faire reconnaître en tant que territoire d'exception auprès de tous les acteurs concernés par sa préservation. Elle alimentera également les réflexions quant à la gestion actuelle de certains habitats dont il suffirait d'adapter quelques pratiques pour favoriser le maintien de certaines espèces, voire l'apparition de nouvelles.

PROJETS 2022

- Poursuite de l'inventaire en privilégiant la mise à jour des données sur certaines ZNIEFF en relation avec la DREAL
- Mise en place d'un Plan d'action pour la Pie-grièche écorcheur
- Pose d'une caméra sur un nid de cigognes à Cricqueville-en-Auge
- Aide à la création d'une roselière favorable au butor étoilé à la réserve de Saint-Samson
- Réalisation de 4 nouveaux kakémonos dont 2 sur les activités des marais
- Réalisation d'une nouvelle expo photos pour les évènementiels

INFOS PRATIQUES

- **Fermeture de la chasse au gibier d'eau** le 28 février à 17h00 (sur Domaine Public Maritime et territoires assimilés)
- **La réserve de Saint Samson est ouverte** au public chaque samedi et dimanche de 10h00 à 17h00, du 1er novembre au 31 mars.

VIE ASSOCIATIVE

Nouveau Conseil d'Administration élu pour 3 ans :

Président : Thierry Pitrey
Vice-Président : Quentin Trevel
Trésorier : Denis Avondes
Secrétaire : Sophie Roughol
Secrétaire adjointe : Catherine Frémont
Membres :
Emile Arnold
Sylvie Barbier
Stéphanie Dubus
Bruno Frémont
Joël Gérin
Nicole Renault

Pour nous contacter :
Siège social : Les Amis des Marais de la Dives—Mairie—place Quellec - 14670 TROARN
Email : amdives14@gmail.com — Tél : 06 89 19 05 99
Page Facebook : https://www.facebook.com/amisdives/
Site Internet : www.amdives14.com

Prochaines animations :

- **5 février : Journée Mondiale des Zones Humides à la réserve de Saint-Samson**

- **10 mars : 2 Conférences « La faune de Normandie » avec Denis Avondes et Marc Foucault à la Sall'in à Cabourg**

- **26 mars : Visite de l'élevage bovins en bio de M. et Mme Terrier à Méry-Bissières-en-Auge**

- **23 avril : découverte de la petite faune aquatique des mares et des fossés à Bavent**

- **21 mai : Journée des marais à Beuvron-en-Auge en partenariat avec les communes de Victot-Ponfol et Hotot-en-Auge**

- **11 juin : Initiation à la macrophotographie (fleurs et insectes) et sortie botanique avec Patrick Martin**

- **fin août : Opération nettoyage des détritus dans les marais en partenariat avec la commune de Brucourt**

Téléchargez le programme détaillé sur le site de l'AMD